

Offre d'emploi

Le Département du Territoire de Belfort recrute à temps non complet (50 %), un(e) :

Infirmier(ère)- Puériculteur(trice) (H/F)

Tout(e) candidat(e) à ce poste devra impérativement être titulaire du Diplôme d'État d'Infirmier ou de Puéricultrice.

Par voie statutaire (**infirmiers ou puéricultrices territoriaux**), contractuelle ou selon la législation applicable aux travailleurs handicapés.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + **copie de votre diplôme** + dernier arrêté de situation*) jusqu'au **18 mai 2025 inclus**, par courrier à l'attention de :

Monsieur le Président du Conseil départemental du Territoire de Belfort
Hôtel du Département
Direction des Relations Humaines
6 place de la Révolution Française
90020 Belfort Cedex

ou par courriel à l'adresse suivante :

candidature@territoiredebelfort.fr

Sous réserve de modification pour des raisons de disponibilité du côté de la collectivité, le jury se tiendra lors de la semaine 24 soit du 10 au 13 juin 2025.

* pour les titulaires de la fonction publique uniquement

Profil de poste

Infirmier(ère) – Puériculteur(trice) (H/F) – Temps non complet (50 %)

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le département du Territoire de Belfort est un territoire dynamique et innovant permettant de développer des politiques ambitieuses et structurantes au travers du projet de mandat « CAP 2028 » en proximité des habitants.

Animé par des valeurs d'exemplarité, de solidarité, de respect et d'implication, le Département pilote de nombreux projets sur le Territoire afin d'en renforcer son attractivité tant auprès de ses citoyens que de ses agents.

La Protection maternelle et infantile (PMI) du Département, chef de file de la prévention précoce, a pour objectif de s'adresser à tous dans un principe d'universalisme proportionné afin de contribuer à la lutte contre les inégalités sociales et leurs effets sur la santé. Cela repose sur une organisation départementale de proximité au travers de 7 implantations territoriales : les Espaces de Solidarités Départementales (ESD) et leurs antennes.

La PMI s'attache ainsi à prévenir, repérer et dépister la pathologie avant qu'elle ne survienne et/ou la prendre en charge le plus précocement possible. Elle rencontre les familles aux étapes clés : grossesse, naissance, bilan de santé en école maternelle.

Au sein de la Direction DAS PMI, le service suivi médical des enfants confiés coordonne le suivi en santé des enfants bénéficiant d'une mesure au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). La santé des enfants protégés soulève des questions spécifiques en raison du profil de ces enfants, quelle que soit la nature de la maltraitance (physique, sexuelle, psychologique ou négligence), de leur vécu et de leurs besoins. Les enfants confiés sont particulièrement concernés pas des problématiques de santé (double et parfois triple vulnérabilité).

L'accompagnement global nécessite une prise en charge pluridisciplinaire, intra et inter institutionnelle et la mise en place d'un parcours de soins coordonné.

L'infirmier(ère) – puériculteur(trice), avec la gestionnaire du service et le médecin responsable, est un interlocuteur(trice) des professionnels de santé pour le suivi préventif et curatif des enfants confiés. Il/elle assure la surveillance du suivi médical de ces enfants en lien avec les parents, l'équipe, les assistants familiaux, les éducateurs, et les lieux d'accueil. Il/elle collecte et constitue les dossiers médicaux des enfants et est ainsi garant(e) de la continuité, de la coordination et de la cohérence du parcours de soins des enfants protégés.

MISSIONS PRINCIPALES

- Ouvrir le dossier médical de l'enfant au début du placement, et s'entretenir à cet effet avec la famille (remplir le formulaire d'accueil et présentation du service suivi médical des enfants confiés).
- Appuyer les équipes du placement familial de l'UMC (conseil technique et administratif relevant du champ de la santé).
- Soutenir les assistants familiaux dans la prise en charge de la santé de l'enfant (entretiens, conseils, visites à domicile, etc.) et accompagnement à la parentalité.
- Concourir au suivi médical des enfants confiés en lien avec le médecin responsable de la coordination du suivi médical (évaluer le développement psychomoteur, les mensurations, recueillir et évaluer les besoins en santé).
- Participer aux synthèses et aux temps de travail pluridisciplinaires autour de la situation des enfants.
- Développer le partenariat avec les différentes structures accueillant les enfants et les services du Département (groupe de travail, réunion de coordination, etc.) et dans ce cadre maintenir et consolider les liens avec les professionnels de santé du Territoire (HNFC, médecins libéraux qu'ils soient généralistes ou spécialistes, dentistes, CAMSP, PCO, CMPP, CMPE, etc.).
- Elaborer des projets innovants visant à promouvoir la santé des enfants et jeunes accueillis en lien avec les différentes structures.
- Coordination dans le cadre du suivi médical avec les référents santé des structures de placement sur le Territoire (CEP, MECS, Foyer de l'Enfance, etc.).
- Entretenir un réseau de partenaires avec l'enfance, internes et externes susceptibles :
 - de concourir au suivi médical des enfants confiés,
 - d'enrichir les suivis engagés (formation/information/documentation),
 - d'appuyer les mesures prises (synthèses, points de situation, etc.).
- Prendre part au fonctionnement de la DAS PMI, à l'animation transversales et à la mise en œuvre des orientations du projet de Direction (évolution des pratiques professionnelles, observation sociale).

COMPÉTENCES REQUISES

SAVOIR FAIRE

- Maîtrise des techniques d'intervention sociale et médico-sociale, sens de l'observation.
- Capacité à gérer des tensions voire des conflits.
- Compétences cliniques relatives à la santé du jeune enfant

- Connaissance des dispositifs législatifs et réglementaires en matière de petite enfance ; capacité à les rendre intelligibles (pédagogie).
- Maîtrise des techniques d'animation et d'éveil des enfants de moins de 6 ans.
- Aptitude à rendre compte de son travail.
- Capacité à travailler en équipe et à établir des partenariats notamment dans une approche de travail social collectif.
- Capacité à susciter initiatives et projets.
- Connaissance des collectivités territoriales appréciée.
- Maîtrise des outils bureautiques et informatiques.

SAVOIR ÊTRE

- Qualité relationnelle et de dialogue.
- Sens du travail collaboratif.
- Sens de l'initiative et de la pédagogie.
- Sens de l'autonomie.
- Intérêt pour la santé publique et la prévention.
- Rigueur et respect du secret médical.

NOS AVANTAGES

- Rémunération statutaire ou selon profil pour les contractuels(elles), avec primes (RIFSEEP) et autres composantes règlementaires de rémunération.
Temps de travail à temps complet : 37h10/semaine, 12 jours de RTT (sous réserve des continuités de service, possibilité d'organiser son temps plein sur 4,5 jours par semaine ou 9 jours par quinzaine).
- 25 jours de Congés Payés, Compte Epargne Temps.
- Prise en charge de 75% des abonnements aux réseaux de transports publics.
- Prestations sociales du Comité Social Départemental (dont CNAS).
- Participation employeur à la prévoyance.
- Offre de formations innovantes.
- Accompagnement aux concours.

Pourquoi postuler au sein de notre collectivité au service du Territoire du Lion ?

Le Département a une histoire atypique qui ne remonte qu'à 1922, pourtant le Territoire possède une personnalité unique que l'on retrouve dans le caractère de ses habitants, les Terrifortains, autour de valeurs fortes : solidarité, fierté et convivialité.

De plus en plus identifié comme "Territoire du Lion", intrinsèquement lié au célèbre Lion de Bartholdi, notre collectivité se démarque au sein de la Région Bourgogne-Franche-Comté par son titre de plus petit département de France. Malgré sa taille, très peu de destinations ne réunissent en aussi peu de place une telle diversité de paysages et de sites naturels, dont de nombreux avec une gestion départementale comme le site du Malsaucy, lieu emblématique du festival des Eurockéennes.

Cadre de vie attractif, accessible, à taille humaine, territoire d'avenir où l'innovation est une réalité : choisir de s'investir pour le Département, c'est choisir de s'investir aux côtés d'équipes enthousiastes, engagées et volontaires, au service des solidarités territoriales et humaines.

Rejoignez-nous !! (candidature@territoiredebelfort.fr)